

Bioéconomie, régions et territoires : investir dans l'économie du carbone renouvelable

Vendredi 8 septembre 2017 à 15 heures

Espace Millésime

Foire de Châlons-en-Champagne

Une conférence organisée par les fondations : Fondation Jacques de Bohan, Fondation Paris Reims et Fondation URCA

En collaboration avec le pôle IAR et le CEBB (Centre Européen de Biotechnologie et de Bioéconomie)

Dans le cadre de l'opération « Un Homme, un jour »

Economie de la biosphère, économie de la photosynthèse, ou tout simplement économie du « vivant », la bioéconomie est basée sur l'utilisation – raisonnable et raisonnée – de la biomasse.

La biomasse est un terme générique qui désigne notamment les productions végétales, qu'elles soient destinées à l'alimentation humaine et animale mais aussi à la satisfaction d'autres marchés et pour d'autres utilisations qu'il s'agisse d'énergie, de matériaux, de chimie, de cosmétiques ...

L'enjeu, plus que jamais, dans le contexte des grands défis planétaires du moment (climat, démographie, raréfaction des ressources fossiles), est donc d'utiliser de façon modérée et équilibrée ce « carbone renouvelable » tout en se préoccupant des conditions de sa renouvelabilité par des pratiques adaptées et ... durables. Qu'il s'agisse de gérer la production agricole ou la production forestière...

Le support physique de la bioéconomie, ce sont les territoires (voire les océans...) et de fait, chaque région est concernée mais avec ses spécificités propres. Les régions Grand-Est des Hauts de France se sont très tôt mobilisées autour de ce concept de bioéconomie, notamment au travers de la création, en 2005, du pôle de compétitivité Industries & Agroressources (IAR) labélisé pôle à vocation mondiale.

C'est seulement maintenant que l'on découvre la contribution potentielle de la bioéconomie vis-à-vis de la lutte contre le développement des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et en particulier du CO₂, en tant qu'économie circulaire ... par nature ! En effet, cette économie est fondée sur l'utilisation du CO₂ atmosphérique par la photosynthèse ce qui permet de limiter le « déstockage » du carbone fossile (pétrole, gaz, charbon)

La France a récemment adopté une stratégie spécifique pour soutenir le développement de la bioéconomie, en ligne avec la stratégie européenne ; la région Grand Est en a également fait une

priorité stratégique pour soutenir une dynamique largement portée par le monde agricole régional avec l'appui des forces académiques et des collectivités.

La bioéconomie représente par ailleurs un secteur porteur qui permet d'envisager des investissements industriels dans des bioraffineries (cf la bioraffinerie de Bazancourt-Pomacle) et dans la recherche et les technologies clé (en particulier les biotechnologies industrielles).

La conférence qui se déroulera le 8 Septembre à 15 heures, espace Millésime, permettra d'échanger sur cette thématique avec les personnalités suivantes :

- **Catherine Geslain-Lanéelle**, directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) au Ministère de l'Agriculture
- **Gilles Trystram**, directeur général d'AgroParisTech
- **Jean-Marc Callois**, directeur du département territoire d'Irstea

En présence des présidents des fondations :

- **Olivier de Bohan** pour la Fondation Jacques de Bohan
- **René-Paul Savary** pour la Fondation Paris Reims
- **Guillaume Gellé** pour la Fondation URCA

La région Grand Est sera représentée par **Isabelle Héliot-Couronne** présidente de la commission Innovation.

Bertrand Rigal, directeur du développement économique et de l'enseignement supérieur de la Communauté urbaine du Grand Reims et membre du European Bioeconomy Stakeholders Panel évoquera le rôle et le travail de ce groupe des parties prenantes de la Bioéconomie auprès de la Commission Européenne.

Le pôle IAR sera représenté par son président, **Thierry Stadler** et son 1^{er} vice-président, **Yvon Le Hénaff**.

Les échanges seront animés par **Antoine Peeters** responsable des partenariats et des relations extérieures du pôle IAR.

Contact :

- **Jean-Marie Chauvet** (Fondation Jacques de Bohan) jm.chauvet@bioraffinerie-innovation.fr
- **Antoine Peeters** (IAR) peeters@iar.com